

INFORMATION AUX PARENTS

Madame, Monsieur,

Nous vous avons transmis il y a plusieurs jours, un courrier où nous évoquions l'organisation liée au déconfinement et à la rentrée des écoles ; organisation discutée et réfléchie entre la Municipalité, les directrices d'écoles et l'Association de parents d'élèves.

Or et depuis, de nouveaux éléments se sont imposés à nous comme la prolongation de l'état d'urgence, la réception du protocole sanitaire du Ministère de l'Éducation Nationale (54 pages de prescriptions), la carte sanitaire instaurée par le Gouvernement, l'irruption d'une maladie s'apparentant à la maladie de Kawasaki qui touche les enfants et qui pourrait avoir un lien avec le Covid-19, ou encore la non ouverture des collèges, des lycées et des facultés, sans oublier le fait que de plus en plus de parents signalent leur volonté de ne plus mettre leurs enfants à l'école alors qu'ils y étaient favorables à l'origine.

Nous le voyons bien, tout évolue très vite, parfois de manière contradictoire et cela laisse malheureusement planer de trop nombreuses interrogations, incertitudes et inquiétudes.

Ces nouveaux éléments repositionnent évidemment les choses, car ce qui était vrai il y a une semaine ne l'est plus aujourd'hui.

En effet, nous ne pouvons avancer sereinement et **la sécurité et la santé des enfants ne peuvent souffrir d'aucune approximation ni d'improvisation.**

Le moindre risque pour les élèves, les enseignants, les personnels et les parents ne peut être encouru. Nous nous en voudrions toutes et tous, si un enfant venait malheureusement à tomber malade.

Fort de cela et après en avoir discuté de nouveau avec nos partenaires, il nous est apparu primordial de faire prévaloir la santé avant toute autre considération.

C'est ainsi qu'en responsabilité et en conscience, nous n'ouvrirons pas les écoles de la commune à partir du 12 mai prochain et ce, jusqu'à ce qu'il puisse peut-être en être décidé autrement en fonction de l'évolution de l'épidémie.

Nous pensons que c'est la décision la plus sage et nous mettons en avant le principe de précaution.

Le travail à distance, comme il en est jusqu'à présent, restera la règle. Une attache particulière sera mise en place en direction des élèves en situation de décrochage scolaire et l'accueil préconisé par l'Etat en direction des personnels prioritaires pour la garde d'enfants (liste du 1^{er} avril 2020) sera maintenu, comme il en est depuis la fermeture des écoles.

La Municipalité, les enseignants et l'Association de parents d'élèves continueront évidemment de tout mettre en œuvre pour que tous les enfants puissent bénéficier de conditions d'enseignement optimisées. La continuité pédagogique sera donc assurée.

La sécurité et la santé de nos enfants restent plus que jamais notre première préoccupation et notre bien le plus précieux.

Certains de votre compréhension, nous vous prions d'agréer, **Madame, Monsieur,** nos plus sincères salutations.

La Municipalité

